



L'association à but non lucratif ARPAVIE, acteur majeur du secteur médico-social, est spécialisée dans l'hébergement et l'accompagnement des personnes âgées autonomes et en perte d'autonomie. Constituée de 125 établissements sur le territoire national (EHPAD, résidences autonomie, résidences services et SSIAD), elle héberge 9.000 résidents et emploie 3.000 collaborateurs.

Pour notre EHPAD de VILLEJUIF (94), résidence « Antoine de Saint Exupéry » (160 lits), nous recherchons un(e) :

**MEDECIN PRESCRIPTEUR h/f**  
**CDI à temps partiel (0.5 ETP)**  
**Statut Cadre**

Sous la responsabilité du médecin coordonnateur et en lien avec le directeur d'établissement et l'équipe soignante, le(la) médecin généraliste prescripteur(trice) contribue, par son action, à garantir aux résidents dont il a la charge des conditions d'accueil et d'accompagnement adaptés à leurs besoins. Il(elle) participe à l'élaboration et la mise en œuvre du projet de soins pour le public dont il(elle) a la charge. En plus de sa mission de prescripteur(trice) de soins, le(la) médecin généraliste participe au pilotage de l'équipe soignante afin de garantir la dimension thérapeutique de la prise en charge.

Les activités sont les suivantes :

**La permanence, la qualité et l'évaluation des soins délivrés pour les résidents dont il a la charge :**

- Participe à l'élaboration, avec le médecin coordonnateur et l'équipe soignante, du projet général de soins et évalue sa mise en œuvre.
- Contribue à l'amélioration continue de la qualité des soins prodigués aux résidents.
- Participe à l'élaboration du bilan médical annuel.
- Veille au respect des bonnes pratiques cliniques gériatriques, y compris en cas de risques sanitaires exceptionnels.
- Effectue des prescriptions médicamenteuses conformes aux impératifs gériatriques des résidents.
- Veille à la mise en œuvre des protocoles médicaux validés, en vigueur dans les établissements d'ARPAVIE.
- Participe à l'évaluation de la qualité des soins.
- Informe le directeur d'établissement des difficultés dont il a connaissance liées au dispositif de permanence des soins prévu aux articles R 730 à R 736 du Code de la Santé Publique.
- Assure les transmissions et le suivi de ses prescriptions et des dossiers médicaux par l'intermédiaire du logiciel dédié.

**L'information et la formation**

- Contribue, en lien avec le médecin coordonnateur et le cadre infirmier/ infirmier coordonnateur/ maître(esse) de maison, à la mise en œuvre d'une politique de formation pour l'équipe soignante.
- S'assure de la mise à jour continue de ses connaissances en matière d'accompagnement de personnes âgées dépendantes, et retransmet son savoir à l'équipe.

**PROFIL :** Diplôme de docteur en médecine. Capacité en gériatrie souhaitée. Première expérience souhaitée sur un poste similaire, idéalement acquise auprès de personnes âgées dépendantes. Vous êtes reconnu(e) pour vos qualités relationnelles, votre sens de l'écoute, votre intérêt pour les problématiques sociales et humaines.

(Inscription obligatoire auprès du Conseil de l'Ordre des Médecins).

Les candidatures sont à adresser sous réf. Medecin/94 à l'adresse mail : [recrutement.cadres@arpavie.fr](mailto:recrutement.cadres@arpavie.fr)